



APPEL D'OFFRE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA FORMATION DES AGENTS DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE (POLICE, GENDARMERIE, ARMEE, POLICE DES FRONTIERES, IMMIGRATION, ETC.)

Dans le cadre du projet "*Améliorer la protection des enfants et des jeunes migrants le long des principales routes migratoires en Afrique de l'Ouest*" (PROTEJEM) financé par l'Union européenne (UE) à travers le Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique (FFU), Save the Children International (SCI) au Sénégal a décidé d'engager les services d'un consultant formateur pour l'organisation et la tenue de sessions de formation pour les agents des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) en particulier les agents des postes frontières du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée, du Mali et de la Guinée Bissau.

Les présents termes de référence décrivent le contexte et la justification de la prestation de service, ses buts et objectifs, les principales activités et tâches du consultant, les produits et résultats attendus, la méthodologie ainsi que l'organisation et le calendrier des sessions de formation et la soumission du dossier d'offre technique et financière.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La mobilité des enfants en Afrique de l'Ouest est motivée par une multitude de facteurs : économiques, éducatifs, sociaux, violences familiales et domestiques, conflits et insécurité, changement climatique ou insécurité alimentaire, entre autres. Comme le souligne l'étude menée par Save the Children et le Centre mixte des migrations en février 2018, " Le fait d'être en mouvement met les enfants en danger, mais certains facteurs peuvent accroître encore plus leur vulnérabilité. La mobilité non accompagnée peut se concentrer sur la vulnérabilité des enfants, car ils sont susceptibles de courir plus de risques lorsqu'ils voyagent seuls. D'autres facteurs, notamment les capacités physiques et psychologiques et la résilience, la connaissance de leur projet de migration, le niveau d'information, ainsi que le niveau de connaissance de leurs droits, sont autant de facteurs qui peuvent influencer leur vulnérabilité. [...] En général, les filles courent plus de risques lorsqu'elles se déplacent en Afrique de l'Ouest, principalement des risques de violence sexuelle, d'exploitation sexuelle et de trafic à des fins d'exploitation sexuelle. En effet, si déjà les enfants et les jeunes sont considérés comme des groupes vulnérables, la mobilité accroît cette vulnérabilité.

Afin de promouvoir la coordination et la consultation efficace entre les fonctionnaires aux frontières nationales respectives des pays mentionnés plus haut, et dans le but d'assurer une approche commune et professionnelle pour fournir les services de protection et d'assistance nécessaires aux enfants se déplaçant dans ces espaces, Save the Children doit réaliser des sessions de formation des agents des forces de défense et de sécurité au niveau des postes frontaliers sur les questions de protection en particulier sur les questions de mobilité des enfants et des jeunes, les besoins et vulnérabilités des enfants et jeunes en mobilité, la prise en charge des enfants et jeunes en mobilité ainsi que sur la mutualisation des efforts entre les pays afin d'assurer la protection des EJM qui traversent les différentes frontières. C'est dans ce contexte que SCI a l'intention d'engager les services d'un consultant/formateur pour la mise en œuvre de cette activité. La mise en œuvre efficace de cette activité permettra d'améliorer l'interaction et le partage d'informations entre les participants à la formation pour un meilleur traitement et une meilleure gestion des cas des enfants et jeunes en mobilité qui passent au niveau des frontières. Les participants seront issus de la police, de la gendarmerie, de la police des frontières, de l'immigration, de l'armée, la brigade des mineurs, Etat major, agents de santé, et d'autres acteurs étatiques.

II. OBJECTIFS

a) **Objectif principal** : L'objectif général de la prestation est de renforcer les compétences des agents des Forces de Défense et de Sécurité postés aux différents points d'entrée/sortie en matière d'écoute active, d'interpellation, de fourniture de premiers soins psychologiques des enfants et jeunes en mobilité et d'orientation vers les prestataires de services formels si nécessaire, tenant compte de leur situation de mobilité respectueuse de leurs droits et protection.

b) **Objectifs spécifiques** :

- Renforcer les compétences des agents des FDS pour assurer un accompagnement des EJM sensible à la protection ;
- Amener les agents des FDS à maîtriser le concept d'enfant et jeune en mobilité, y compris leurs droits et leurs besoins ;
- Améliorer les compétences des agents en matière d'identification des EJM, d'écoute active, de référencement et de fourniture de service PFA ;
- Renforcer la compréhension des agents sur les cadres juridiques internationaux, régionaux et nationaux régissant la mobilité des enfants ;
- Assurer la mise en œuvre des compétences acquises par un suivi post formation périodique et régulier.

III. RÉSULTATS ATTENDUS

- Les participants acquièrent des compétences théoriques et pratiques en matière de protection des EJM et veillent à leur mise en œuvre ;
- Les connaissances, les attitudes et les pratiques liées à la mobilité en toute sécurité des EJM des pays d'intervention sont renforcées ;
- Les participants sont capables d'appliquer les procédures adaptées dans leur travail avec les EJM ;
- Amélioration de la coordination et du partage d'informations entre les autres membres des dispositifs de protection dans le cadre de PROTEJEM ;
- Un plan de suivi post formation est établi avec les participants

IV. TÂCHES PRINCIPALES DU CONSULTANT

- Participer à une réunion de cadrage avec SCI bureau Sénégal et l'Unité de Coordination Régionale pour harmoniser la compréhension des présents termes de référence et pouvoir réadapter sa méthodologie à faire valider par SCI
- Revoir, actualiser, adapter et compiler le matériel existant et l'adapter aux profils identifiés dans le cadre du projet (s'appuyer sur l'étude profil des EJM)
- Une méthodologie détaillée de la formation incluant le plan de travail sera soumise à SCI pour avis et validation avant le démarrage
- Appuyer SCI dans la mobilisation et l'engagement de la hiérarchie des différents pays pour l'identification des participants aux formations
- Participer aux différentes réunions périodiques d'échange sur l'état d'avancement des différentes sessions de formation
- Produire le rapport final de la formation accompagné d'un guide de bonnes pratiques et expériences issues des différentes sessions

V. LIVRABLES ET PAIEMENT

- **Livrable 1** : un rapport de démarrage qui décrit la méthodologie qui sera mise en œuvre par le consultant sur la base des points retenus à la réunion de cadrage
- **Livrable 2** : les supports de formation et le planning détaillé de réalisation des sessions de formation (présentation power point, exercices de groupe, études de cas, etc.)
- **Livrable 3** : un rapport final de fin de formation incluant un guide des bonnes pratiques (guide de poche) et expériences des participants

Le paiement sera échelonné en 3 parties soit :

- 30% à la signature du contrat et réception du rapport de démarrage et des supports de formation validés
- 40% à la suite de la réalisation des 2 premières sessions de formation et partage des rapports
- 30% à la fin des dernières sessions de formation et validation du rapport final et du guide des bonnes pratiques et expériences

VI. METHODOLOGIE

Save the Children International ne définit pas au préalable une méthodologie à faire adopter par le consultant. Il est plutôt attendu que celui-ci nous en propose une qui soit pertinente et efficace, basée sur ses compétences et son expertise, pour garantir toute la qualité attendue du produit final. Pour sa part, SCI apportera un soutien au consultant en lui fournissant tous les documents utiles disponibles, en élaboration les courriers d'invitation et leur envoi avec l'appui du consultant, la gestion logistique de la formation (location de salle, restauration, remboursement transport des participants, matériel didactique), fera des amendements sur la méthodologie qui sera proposée, accompagnera la tenue des sessions au besoin.

VII. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

a) Lieu d'exécution

La formation se fera sur site en quatre (4) sessions au Sénégal et en Gambie.

Pour la partie gambienne, les 2 sessions regrouperont les agents des points de passage de Farafenni - Keur Ayib, Soma – Senoba, Amdalai – Karang, Giboro – Seleti et Dimbaya, Darsilami.

Pour le Sénégal, elles concerneront les points de passage de Salikégné – Cambadiou - Pata – Ouassadou – Pirada – Diaobé, Gouloumbou - Manda Douane – Carrefour Linkering – Coundara, Dialadiang – Sambailo Velingara – Bouna Coumbacara – Guinée Bissau, Kidira – Kayes

b) Durée de la mission

La mission se déroulera sur une durée facturée de 30 jours dans la période de décembre 2022 à mars 2023. Le consultant aura une durée de 20 jours pour faire les formations à compter de la date de signature du contrat. Le planning détaillé et les échéances de réalisation des différents livrables de la mission seront inclus dans le contrat. Une durée de 4 jours de formation par site/zone et 1 jour d'échanges d'expérience et de capitalisation est prévue.

VIII. PROFIL ET COMPETENCES

- Le/la consultant. e doit parler couramment l'anglais et le français
- Il/elle doit être disposé à se rendre sur les lieux de formation respectifs en fonction des besoins
- Il/elle doit couvrir ses frais de déplacement, de nourriture et d'hébergement ainsi que les frais accessoires. Ces coûts doivent être inclus dans l'offre financière
- Il/elle doit démontrer une expérience avérée dans la conduite de formation avec des publics variés notamment les agents de défense et sécurité (police, gendarmerie, militaire, immigration, etc.). il

doit démontrer une connaissance approfondie des questions de protection de l'enfance, de mobilité y compris des cadres juridiques nationaux, régionaux et internationaux

- Il/elle doit avoir de bonnes capacités organisationnelles y compris la capacité de fournir les livrables dans les délais impartis ;
- Il/elle doit avoir une bonne capacité rédactionnelle et de synthèse
- Il/elle doit se conformer aux directives et instructions organisationnelles relatives au bon déroulement de l'activité. En outre, il/elle doit se conformer aux directives et mesures de prévention du COVID-19 et aux instructions fournies par les autorités sanitaires ;
- Il/elle doit se conformer aux principes, à l'éthique, au code de conduite et à la politique de protection de l'enfance de Save the Children.

IX. PROCÉDURE DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les personnes/entreprises/cabinets intéressées doivent soumettre un dossier d'offre complet composé de :

- Une offre technique incluant une méthodologie détaillée
- Une proposition financière détaillée
- Le/les CV (avec au moins 02 références) pour chaque membre de l'équipe
- Une lettre de réponse à l'offre
- Des exemples/expériences de missions pareilles réalisées précédemment

Les candidatures sont recevables en français à l'adresse suivante senegal.tender@savethechildren.org au plus tard le 13/12/2022 à 16h30 GMT

X. PROCEDURE DE SELECTION

L'évaluation des prestataires de services sera effectuée en fonction de leur offre technique et financière, et du respect des exigences énoncées dans le présent appel d'offre et de la documentation soumise à Save the Children, selon le barème suivant :

- 1. Critères essentiels :** Dossier administratif - Tous les documents doivent être fournis en langue française
 - ✓ Numéro d'enregistrement
 - ✓ Certificat de régularité vis-à-vis du NIF
 - ✓ Attestation d'enregistrement à la Direction Générale des Impôts

- 2. Offre technique (50 points)**
 - ✓ Méthodologie détaillée et cohérente (20)
 - ✓ Composition détaillée de l'équipe responsable des formations (10)
 - ✓ Calendrier/plan de travail détaillé (10)
 - ✓ Preuve d'une expérience professionnelle pertinente (10) : évaluée et notée en fonction du nombre d'attestations envoyées.

- 3. Offre financière (40 points)**
 - ✓ Compétitivité de l'estimation quantitative détaillée

- 4. Critère de durabilité (10 points)**
 - ✓ Démontrer une volonté de minimiser les déplacements dans le cadre de cette étude afin de minimiser l'empreinte carbone.

Seul le prestataire finalement retenu sera contacté pour la communication de la décision d'attribution du marché et la signature du contrat. Les fichiers de soumission sont irrécupérables.